Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l`entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code:	**771614**
Dénomination	**GLOSSOL**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplèmentaire	**Nettoyant micro protecteur brillant**

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale	**GROUPE RESO**
Adresse	**Centre Logistique de la Gare 19270 USSAC FRANCE**
Localité et Etat	**Tel 05 55 74 79 41 Fax 05 55 74 79 46 N° Azur 0 810 810 868** **info@groupe-reso.fr www.groupe-reso.fr**
Courrier de la personne compétente, personne chargée de la fiche de données de sécurité.	**info@groupe-reso.fr**

1.4. Numéro d`appel d`urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à	**03 83 32 36 36**	**Centre Antipoison de Nancy**

2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

2.2. Éléments d`étiquetage.

Le produit ne demande pas d`étiquetage de danger conformément aux Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

Symbole de danger: Aucun.

Phrases de risque (R): Aucune.

Conseils de prudence (S): Aucun.

2.3. Autres dangers.

Informations non disponibles.

3. Composition/informations sur les composants.

3.1. Substances.

Informations non pertinentes.

3.2. Mélanges.

Le produit n'est contient de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours.

YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

PEAU: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les reutiliser.
INHALATION: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.
INGESTION: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.
Pour les symptômes et les effets dus aux substances contenues, voir le chapitre 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.
Suivre les recommandations du médecin.

5. Mesures de lutte contre l`incendie.

5.1. Moyens d`extinction.
MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS
Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.
MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS
Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.
DANGERS DÛS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE
Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

5.3. Conseils aux pompiers.
INFORMATIONS GÉNÉRALES
Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé.
Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.
ÉQUIPEMENT
Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d`urgence.
En présence de vapeurs ou de poussières en dispersion dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires.

6.2. Précautions pour la protection de l`environnement.
Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.
Endiguer à l'aide de terre ou d'un matériau inerte. Récupérer la plus grande part de produit et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau.
L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Références et autres sections.
D`éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l`élimination figurent dans les sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.
Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés.

7.2. Conditions d`un stockage sûr, y compris d`éventuelles incompatibilités.
Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).
Informations non disponibles.

8. Contrôles de l`exposition/protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.
Informations non disponibles.

8.2. Contrôles de l`exposition.

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES
Non indispensable.
PROTECTION DES YEUX

Non indispensable.
PROTECTION DES MAINS
Non indispensable.
PROTECTION DE LA PEAU
Non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique		liquide
Couleur		bleu ciel
Odeur		floréal
Seuil d'odeur.		Non disponible.
pH.		8
Point de fusion ou de congélation.		Non disponible.
Point d'ébullition.		100 °C.
Intervalle de distillat.		Non disponible.
Point d'inflammabilité.	>	60 °C.
Vitesse d'évaporation		Non disponible.
Inflammabilité de solides et gaz		Non disponible.
Limite infer.d'inflammab.		Non disponible.
Limite super.d'inflammab.		Non disponible.
limite infer.d'explosion.		Non disponible.
Limite super.d'explosion.		Non disponible.
Pression de la vapeur.		Non disponible.
Densité de la vapeur		Non disponible.
Poids speciphique.		1,030 Kg/l
Solubilité		soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau		Non disponible.
Temperat.d'auto-allumage.		Non disponible.
Température de décomposition.		Non disponible.
Viscosité		Non disponible.
Propriétés comburantes		Non disponible.

9.2. Autres informations.
Informations non disponibles.

10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité.
Aucun danger particulier de réaction avec d'autres sibstances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique.
Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.
Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.

10.4. Conditions à éviter.
Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

10.5. Matières incompatibles.
Informations non disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux.
Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

11. Informations toxicologiques.

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Auprès des sujets particulièrement sensibles, cette préparation peut avoir des effets légers sur la santé par inhalation et/ou absorption de la peau et/ou contact avec les yeux et/ou ingestion.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.
Informations non disponibles.

12. Informations écologiques.

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

12.1. Toxicité.
Informations non disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité.
Contiene tensioattivi con biodegradabilità primaria minima del 90% e biodegradazione aerobica completa conforme al Reg. (CE) n. 648/2004

12.3. Potentiel de bioaccumulation.
Informations non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol.
Informations non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.
Informations non disponibles.

12.6. Autres effets néfastes.
Informations non disponibles.

13. Considérations relatives à l`élimination.

13.1. Méthodes de traitement des déchets.
Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.
L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.
EMBALLAGES CONTAMINÉS
Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14. Informations relatives au transport.

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d`environnement.

Catégorie Seveso. Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.
Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).
Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).
Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

16. Autres informations.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:
1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety
9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
10. INRS - Fiche Toxicologique

11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989
13. Règlement (CE) 648/2004 du Parlement européen (détergents)

Note pour les usagers:
Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.
Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.
Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.